



La loi de Murphy

(Tout ce qui est susceptible d'aller mal, ira mal)

Entre le lundi 11 janvier et le jeudi 14 janvier 2021, le nombre de cas d'agents positifs au COVID 19 est en augmentation constante. Une cause à cette hécatombe : **une gestion calamiteuse de la crise COVID** au sein de cet établissement.

Des mesures prises dans le seul but de ne pas impacter l'effectif en personnel de cet établissement, ont conduit à une contamination en chaîne au sein du CP. Cette situation nous vaut aujourd'hui d'être un cluster COVID.

La semaine dernière, un agent est déclaré positif au COVID. Il fournit à l'établissement une liste de noms de collègues avec qui il aurait été en contact. Ces personnels dument identifiés au lieu d'être placé à l'isolement pendant une période de 7 jours comme stipulé dans les consignes sanitaires de l'assurance maladie, sont « invités » à rester sur leur poste en attendant d'obtenir un rendez-vous au centre de dépistage hospitalier.

Pour la direction, l'idée qu'un agent soit en absence pendant 24 ou 48H, le temps nécessaire pour obtenir les résultats du test PCR et éventuellement revenir si celui-ci est négatif, est insupportable.

Face à un risque épidémique élevé le CP des Hauts de Seine a fait le choix de préserver son effectif quitte à exposer les personnels à une contamination en chaîne au COVID19.

L'Union FO JUSTICE avait dénoncé lors d'une réunion COVID19 au mois d'octobre 2020, ces pratiques institutionnelles, obligeants les cas contacts à continuer d'exercer en présentiel au nom de **la sacro-sainte nécessité de service !**

Pour le **Bureau Local FORCE OUVRIERE**, les agents travaillant déjà dans une situation de sous effectif chronique avec les maux que l'on connaît, ne méritent pas d'être exposés à un risque de contamination. Nous faisons face à cette pandémie depuis un an. En une année, rien n'a changé. Les mesures de préventions, les consignes sanitaires, les préconisations, **tout est bafoué !**

Pour le **Bureau Local FORCE OUVRIERE**, la campagne de dépistages prévue le vendredi 15 janvier 2021, outre le fait d'avoir le mérite d'exister, arrive tardivement.

Cette campagne de dépistages ne devrait pas être vue par les agents comme étant un moyen de protection sanitaire. **Si on avait voulu les protéger, des mesures précises auraient dû être prises bien avant.**

Pour le **Bureau Local FORCE OUVRIERE**, le seul respect des mesures sanitaires ne doit pas être un paravent. **Le maintien du niveau de sécurité sanitaire doit également passer par le respect et l'application des textes en vigueur sur la prévention et la lutte contre cette épidémie.**

La continuité d'un service public ne peut se faire sans fonctionnaires !

Le jeudi 14 janvier 2021
Le Bureau Local FORCE OUVRIERE
CP des Hauts de Seine